

REGLEMENT INTERIEUR SPECIFIQUE PAR INSTALLATION SPORTIVE

Nom de l'installation concernée : GYMNASE

Article 1. Objet

Le présent règlement est applicable à l'Installation Sportive Universitaire GYMNASE mise à la disposition des utilisateurs. A cet effet, ces derniers se soumettront aux dispositions de ce présent règlement en complément du Règlement intérieur de l'ensemble des Installations Sportives Universitaires de l'UCA. Ils devront en outre se conformer aux instructions données par les agents du SUAPS.

Article 2. Conditions d'utilisation et sécurité

Description des équipements	Panneaux de basket, buts de handball, poteaux de volley-ball, poteaux de badminton, filets, mur d'escalade.								
Utilisation des équipements	<p>Chaussures de salle/baskets propres.</p> <p>Sécurité des usagers : procédure de manœuvre des panneaux de basket : l'installation et le rangement des panneaux de basket doit obligatoirement être fait en veillant à ce qu'aucune personne ne soit située à l'intérieur de la zone de manipulation projetée au sol.</p> <p>Les buts de hands amovibles, doivent être rangés et sur les supports prévus à cet effet.</p> <p>Interdiction d'utiliser le mur d'escalade en dehors des cours dédiés à cette pratique.</p>								
Utilisation de supports sonores	<p>Ajuster le volume et la durée d'utilisation.</p> <p>S'assurer que le son ne perturbe pas d'autres activités en cours.</p> <p>Veiller à choisir des supports sonores respectant l'image et les valeurs de l'Université.</p>								
Effectif maximum	<p style="text-align: center;">GYMNASE</p> <hr/> <table> <tr> <td>Terrain de jeu</td> <td style="text-align: right;">60</td> </tr> <tr> <td>Mur escalade</td> <td style="text-align: right;">20</td> </tr> <tr> <td>Petit mur escalade</td> <td style="text-align: right;">6</td> </tr> <tr> <td>Gradins</td> <td style="text-align: right;">150</td> </tr> </table>	Terrain de jeu	60	Mur escalade	20	Petit mur escalade	6	Gradins	150
Terrain de jeu	60								
Mur escalade	20								
Petit mur escalade	6								
Gradins	150								